

COMPTE-RENDU REUNION DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Le Conseil municipal dûment convoqué le 09.10.2020, s'est réuni en session ordinaire le jeudi quinze octobre, à dix-neuf heures trente, sous la Présidence de Martine FOURDRAINE.

Etaient présents : Mme FOURDRAINE, Mme LANDOUAR, Mr CHÉRY et dans l'ordre du tableau : Mme SARAZIN, Mr DÉsirÉ J-C, Mme PIPARD, Mr BAUDON, Mme LOGRE, Mr DÉsirÉ G., Mr ROBLAIN.

Absent : aucun

Secrétaire de séance : Mme Nicole PIPARD

1) AVIS SUR LA CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Madame le Maire indique que l'agent Bernard Chevrier a fait une demande de renouvellement de sa disponibilité, pour une durée d'un an à compter du 03/11/20 ; cette dernière a été actée. Ainsi, afin de pourvoir la vacance d'emploi, Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique territorial contractuel, pour la période du 09 novembre 2020 au 31 octobre 2021. Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, valide cette création de poste.

2) POINTS DES TRAVAUX ET ENGAGEMENTS FINANCIERS 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, donne un avis favorable aux offres :

- de l'entreprise Bordat pour le renforcement de 858 m² de chaussées (Le Pavillon, la Demange, la Gare, Arbrentin), l'approfondissement de 300 ml de fossés (la Cotardièrre, les Chaumes Montandré, la Ligne), la création de 3 ml d'aqueduc aux Baudons pour un montant total de 8 619 € HT – 10 342,80 € TTC,
- de l'entreprise Signalétique Vendômoise pour la fourniture de panneaux de signalétique pour un montant de 1 502,22 € HT – 1 802,64 € TTC,
- de l'entreprise ATS pour la mise en place d'une alarme dans les locaux de la mairie/APC pour un montant de 1 411 € HT – 1 693,20 € TTC.

3) ÉLECTION DE TROIS MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.R.E.I.S

Conformément aux statuts de l'association, il convient, à chaque renouvellement du Conseil municipal, de désigner quatre membres pour siéger au sein du Conseil d'administration. Le Maire est membre de droit, ce sont donc 3 conseillères, Mesdames Logre, Pipard et Sarazin, qui ont été élues, à l'unanimité des voix.

4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY GRAND SUD : AVIS SUR LA MODIFICATION STATUTAIRE RELATIVE À LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la modification des statuts de la Communauté de communes Berry Grand Sud permettant l'actualisation de l'article 7 lié à la composition du bureau constitué de 12 membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des voix, cette modification de statuts.

5) COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL POUR 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU TRANSMIS PAR LE SIAEP

Le Conseil municipal prend acte de la communication de ce document, par ailleurs mis à la disposition du public à la mairie.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, d'attribuer une subvention de 200 € aux communes des Alpes-Maritimes sinistrées par la tempête « Alex » et ainsi répondre à la demande de solidarité émanant des associations des Maires et Maires Ruraux de ce département.

.../...

- MFo informe le Conseil municipal de la démission de Monsieur Christophe Gillet de ses fonctions de Conseiller municipal.
- Une réflexion est engagée quant aux projets à mener dans le cours de ce nouveau mandat.

Affiché le 20 octobre 2020

**Le Maire,
Martine Fourdraine,**